



Adeline DERKIMBA

Les collectivités locales au cœur des projets de gestion durable des terres dans les territoires Renforcer la gouvernance locale en zones arides



Ana-Maria OLIVEIRA

Ana Maria Oliveira est arrivée au CIEDEL en 2002 après avoir été responsable des programmes de formation au CREC AVEX (Centre International de formation en communication et techniques audiovisuelles). Spécialiste des questions de capitalisation d'expérience dont le CIEDEL est l'un des pionniers en France, elle a réalisé plusieurs guides pédagogiques et productions audio-visuelles dédiés à ce sujet. Son expérience des médias lui permet d'évaluer plus largement tous les dispositifs de diffusion d'information et de communication.



Pascale VINCENT

Pascale Vincent est chargée de mission, de recherche et de formation au CIEDEL (Centre International d'Études pour le Développement Local), institut de formation rattaché à l'Université Catholique de Lyon. Docteur en anthropologie juridique, au départ spécialisée sur les problématiques de changement social et de gestion foncière locale au sein du Laboratoire d'Anthropologie juridique de Paris (LAJP), elle a œuvré comme consultante nationale au Niger pendant 6 ans sur les questions de genre, et les questions foncières et de gestion des ressources naturelles, avant de rejoindre le CIEDEL à partir de 1995. Au CIEDEL, elle a assumé la fonction de directrice de la formation entre 2001 et 2007, et piloté dans ce cadre l'élaboration et la mise en place de l'offre de formation diplômante du « Ingénierie de Développement Local ». Elle a co-dirigé et participé à de nombreux projets de recherche appliquée et de recherche-action innovants avec le Centre Interdisciplinaire de Recherche en Réadaptation et Intégration Sociale (CIRRIS), l'Institut de l'Université Laval au Québec,

Handicap International, Vida Brasil, l'INDL, AgroPariTech Paris, l'Institut de Géographie Alpine de l'Université Joseph Fourier de Grenoble, Cap Rural, ... Elle est spécialiste des questions d'ingénierie pédagogique et a animé plusieurs modules de formation CIEDEL, sur la Formation d'Adultes, la Gestion de Conflit, le Partenariat, le Développement Local, l'Animation de Territoire, l'Interculturalité et la Gouvernance locale et territoriale. Elle a réinvesti ces compétences dans la plateforme des Métiers du Développement Territorial (devenue Carrefour des Métiers), animée par l'UNADEL, l'IRDSU et le Collectif Villes-Campagnes. Elle travaille actuellement sur l'innovation sociale et territoriale, l'accompagnement au changement, le développement local inclusif et l'évaluation d'impact.

Pourquoi il est important de s'intéresser à l'échelle territoriale dans les projets de gestion durable des terres en zone aride ?

La désertification est un phénomène complexe, évolutif, qui résulte de plusieurs agents ayant des implications globales, y compris au niveau du comportement humain, et qui a des effets sur tous les éléments des écosystèmes¹. La Gestion Durable des Terres est donc un enjeu majeur en Afrique sahélienne pour lutter contre la paupérisation et l'abandon des territoires ruraux par leurs habitants. Ces territoires fournissent en effet les terres et les ressources naturelles essentielles à

1. Marceau Rochette René, Le Sahel en lutte contre la désertification, Leçons d'expériences, CILSS et PAC, 1989.

l'agropastoralisme, activité indispensable à un développement durable en zone aride². Face à ce défi d'envergure internationale, l'action localisée dans les territoires concernés est indispensable. L'implication des autorités locales y est essentielle pour rechercher et mettre en œuvre des solutions à la fois adaptées aux situations et aux besoins de leurs territoires, et acceptées par tous les acteurs concernés par leur mise en œuvre.

Les collectivités locales, pilotes des territoires depuis la décentralisation, mais en manque de moyens et de capacités

Depuis une vingtaine d'années, les processus de décentralisation sont au cœur des réformes institutionnelles et de démocratisation en Afrique. Ils prévoient le transfert de pouvoirs, de compétences, de biens et de ressources du niveau central aux niveaux régional et local. Ils visent la mise en place de services adaptés aux besoins locaux avec, entre autres, une meilleure gestion des ressources naturelles, et accordent une place importante à la participation des habitants. La décentralisation offre un cadre privilégié à la gouvernance locale, car elle favorise une gestion des affaires locales et une prise de décision concertée entre pouvoirs publics et populations.

Si la décentralisation est porteuse d'espoirs pour les populations et constitue un instrument privilégié de lutte contre la pauvreté, beaucoup de défis restent à relever. En effet, dans la plupart des pays de la région, la décentralisation souffre de nombreuses faiblesses, dont le manque de cadre juridique clair qui entraîne une certaine confusion des responsabilités, le manque de moyens pour élaborer et mettre en œuvre des politiques locales, des mécanismes de participation et de dialogue entre pouvoirs publics et citoyens qui restent encore insuffisants, et enfin un manque crucial de ressources humaines qualifiées.

Pour assurer une Gestion Durable des Terres, les communes du Sahel ont besoin de ressources humaines compétentes pour :

- **Maitriser les enjeux liés à la dégradation des terres et leur intégration dans une planification territoriale :** être en mesure d'analyser sur son territoire les conséquences de la dégradation des terres, d'identifier avec les habitants les solutions à apporter et de construire une stratégie d'action à moyen et long terme.

2. Harouna, Kindo. « Dégradation des terres et pauvreté au Sahel et en Afrique de l'Ouest - Médiaterre, » 2007. <http://www.mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20070810134619.html>

- **Gérer dans les territoires une gouvernance multi-acteurs complexe :** garder un pouvoir de décision sur les actions/projets à mettre en œuvre, et assumer pleinement un rôle de maîtrise d'ouvrage communale ; mobiliser les acteurs du territoire autour de la stratégie de développement territorial, élaborer et animer des dispositifs de gouvernance propres à chaque cas, disposer d'outils pour cadrer les relations.
- **Sensibiliser les habitants au développement de la GDT dans leur territoire :** mobiliser les acteurs (populations et organisations locales), disposer de solutions acceptées, basées sur des processus de négociation préalable, et organiser la mise en place et le fonctionnement de cadres de concertation à l'échelle des territoires.
- **Sécuriser et pérenniser du financement pour les projets de gestion durable des terres :** identifier les besoins de financements externes pour compléter leurs ressources propres et mettre en place une stratégie de recherche de fonds.

Préparer l'accompagnement et le renforcement de capacités de ces collectivités : la démarche de construction d'un module de form'action

Pour combler le déficit de capacité des collectivités locales en zones rurales, un module de « form'action » a été construit de manière collaborative (collectivités locales, ONG et formateurs de 5 pays : Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Tchad), en tenant compte des réalités vécues par les acteurs³. Cette « form'action » permet d'accompagner une collectivité (élus et services techniques) pour transformer une idée en projet opérationnel, en assurant une alternance entre séances « en salle » et rencontres de terrain. Il s'agit par là de favoriser une dynamique d'inclusion des acteurs du territoire, tout en donnant aux formateurs un rôle de facilitateur, au service de la collectivité. La visée de ce module de « form'action » est donc à la fois la production d'un pré-document de projet simple, et le renforcement des capacités de la collectivité dans une démarche « d'apprendre en faisant ». Ce module vise aussi à mobiliser

3. Des enquêtes terrain, forums électroniques et ateliers régionaux ont été réalisés dans le cadre du projet FLEUVE (Front Local Environnemental pour une Union Verte), financé par l'Union Européenne et porté par le Mécanisme Mondial. Le CARI a coordonné la composante régionale visant l'élaboration du module de form'action, en s'appuyant sur l'expertise du CIEDEL en matière d'ingénierie de formation.

au maximum les connaissances des participants, qui, loin d'être passifs, sont les acteurs de cette «form'action».

Un exemple: le projet de restauration des terres dégradées à Torodi au Niger

La première «form'action» s'est déroulée durant 5 jours à Torodi, au Niger, avec des élus et des représentants des services techniques communaux en mars 2017. Elle s'est déroulée autour de 5 étapes:

- Analyser le territoire et partager l'idée de projet
- Élaborer la stratégie d'intervention et structurer un projet
- Intégrer la communication dans son projet opérationnel
- Élaborer son budget prévisionnel et son plan de financement
- Préparer la suite de la form'action et finaliser le document de projet

À l'issue de la form'action, les participants ont produit les bases d'un projet opérationnel qui prévoit la restauration de 50 ha de terres dégradées, par l'installation de demi-lunes forestières garnies d'herbacées et de plants d'acacia. La commune prévoit d'impliquer les commissions foncières de base dans les villages concernés, mais également

de mener une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès des populations riveraines du site pour la gestion durable de cet espace et de ses ressources forestières et pastorales. Sur les bases produites durant la form'action, la collectivité va finaliser son document de projet et sa stratégie de recherche de financement (financement interne à la commune, coopération décentralisée et réponse à appel à projet), et s'organise pour pouvoir démarrer les activités au plus tôt.

Les recommandations pour l'utilisation du module et les perspectives qu'il ouvre...

Ce module de form'action destiné à renforcer les capacités des collectivités locales développe une approche d'accompagnement qui permet de travailler avec la collectivité sur la construction d'un projet adapté. La collectivité, à la manœuvre dès le départ, peut ainsi devenir le pilote de la mise en œuvre en cohérence avec son plan de développement communal. L'utilisation de ce module permet également aux formateurs d'adapter leur travail en choisissant les éléments de contenu et d'animation à partir de leur expérience et de celle des participants. Ce système «à la carte» est particulièrement pertinent dans le cadre d'une formation d'adultes, et ouvre des opportunités d'émergence de projets de gestion durable des terres portés par les collectivités locales, renforçant ainsi leur gouvernance en matière de gestion durable des terres. 🌿



Torodi, au Niger où s'est déroulé le projet «form'action» de restauration des terres dégradées.

Crédit photo: IRD